

# CHRONIQUE

## En Angleterre

La question de l'éducation en Irlande a été le sujet d'un long débat, la semaine dernière au Parlement. Les députés catholiques ont soutenu que le système actuel est défectueux et qu'il n'y a aucun espoir de pacification à attendre si la majorité catholique n'obtient pas une université qui représente ses intérêts.

Georges Windham le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, dans feu le cabinet Balfour, a fortement appuyé les revendications des catholiques. "Si l'Irlande, a-t-il dit, possédait les mêmes avantages que l'Angleterre, pour l'instruction de ses enfants, se serait déjà un gage sérieux d'apaisement dans ce pays".

James Bryce, le secrétaire d'Etat dans le cabinet Campbell Bannerman, parlant au nom du gouvernement, donna dans le ton conciliateur et admit le bien fondé des plaintes des Irlandais catholiques. Le gouvernement étudiera la question et il ne désespère pas de trouver le moyen de satisfaire tous les intérêts en cause.

La démarche des députés catholiques a produit un excellent effet; elle est venue à son heure et par leur langage modéré aussi bien que par le ton de leurs organes la cause irlandaise crée des sympathies qu'on ne rencontrait pas parmi les classes dirigeantes de la Grande-Bretagne.

M. John Murphy, député nationaliste qui a soulevé la question de l'université irlandaise, s'est déclaré satisfait des explications ministérielles, a remercié M. Bryce de sa réponse et a retiré la motion qui avait soulevé cette discussion.

De plus en plus l'esprit de tolérance religieuse se répand dans le Royaume-Uni et y pousse ses racines dans des couches jusque là impénétrables. La liberté de l'enseignement religieux y est reconnue dans l'école primaire et bientôt on peut s'attendre à voir une université catholique prospérer à l'ombre protectrice de ces vieux châteaux-forts du protestantisme qui ont nom Oxford et Cambridge. Que les temps sont changés! etc.

\* \* \*

Le général Booth de l'Armée du Salut, a expliqué dernièrement le projet formé par son association pour diriger le mouvement d'émigration des retraités de l'armée sur les colonies anglaises.

L'Armée du Salut se propose tout simplement d'expédier cette année, de l'Angleterre, dix mille de ses membres appartenant à la classe ouvrière.

Nous n'avons pas besoin de dire que le Canada compte parmi les pays les plus favorisés par l'Armée comme devant recevoir les plus glorieux mais aussi les plus délaissés de ses combattants.

On nous assure que c'est là une classe digne d'être et capable de former des citoyens canadiens, des pères de famille incomparables pour un pays de "complexion anglaise" comme le nôtre! Nous le souhaitons vivement mais nous nous demandons si, aux Etats-Unis, on serait aussi coulants que nous le sommes.

Sir Frederick Young présidait la réunion à laquelle lord Strathcona assistait. Le président n'a pas manqué d'offrir, à cette occasion, l'expression la plus cordiale de la reconnaissance de l'Armée pour les dons généreux de lord et de lady Strathcona à l'armée du général Booth.

\* \* \*

Au cours de son ADRESSE, — le général Booth parle à ses chambres par une adresse, comme un Roi ou par un message comme un Président, — a insisté sur les avantages tout particuliers que le Canada offre à ses soldats mis en disponibilité. "Le Canada, a-t-il dit, nous offre présentement, un demi-million d'acres de terre dans différentes provinces. Pendant que le gouvernement canadien se tient sur la réserve et veut étudier les résultats qui, au point de vue politique, pourront découler de notre coopération, les sociétés d'entreprises diverses et des particuliers riches nous approchent pour tirer de nous des avantages financiers et ils nous offrent des conditions alléchantes pour aider à nos projets de philanthropie. Nous avons déjà arrêté des arrangements pour envoyer 500 familles au Canada, dont 100 vont partir dès ce printemps. Nous avons, a dit le général, présentement des offres engageantes de pays divers n'appartenant pas à l'allégeance britannique, mais il ne nous est pas difficile de comprendre qu'en dedans des quatre murs de l'Empire britannique, il doit y avoir place pour les fils et les filles de la métropole, qui sont dans le besoin".

## En France

Les événements qui se sont passés en France depuis notre dernière chronique ont été beaucoup plus graves que la presse associée avait bien voulu nous le dire et la silhouette qui nous en a été fournie par la télégraphie n'est qu'une ombre bien pâle à côté de ce qui y est réellement arrivé.

Nous ne voulons pas faire de réclame en faveur du journal "Le Matin", il n'en mérite aucune, à cause de son esprit sectaire et de ses tendances, qu'on dirait invincibles, à dénaturer tous les faits dès qu'il s'agit des choses de l'Eglise et des hommes qui la défendent. Mais on nous croira doublement quand nous le citerons; puisque s'il rend hommage à la vérité c'est qu'il y est forcé par l'éclat avec lequel elle se manifeste publiquement. Beaucoup de ses confrères publient sous la rubrique "Guerre de Religion" les prises d'assaut des églises par la troupe armée et les actes de résistance des manifestants catholiques; il n'en est pas rendu là, mais au simple récit des faits qu'il nous fournit, on ne peut douter que la France traverse une crise politique comme il ne s'en est pas vue depuis la Révolution. Il y a eu peu de sang versé encore, mais n'oublions pas qu'on n'est encore qu'au début de la mise à exécution de la loi de séparation.

"L'effervescence provoquée dans certaines régions, dit le confrère de Paris, par les opérations des inventaires continue et semble s'étendre. Et malheureusement, on a eu hier — le 6 mars — à enregistrer un incident d'une gravité particulière. Dans le Nord, où le calme jusqu'alors paraissait régner, des manifestations violentes se sont produites. Au cours de l'une d'elles, dans un village éloigné des centres et proche de la frontière, un homme est tombé, mortellement frappé d'une balle".

Il s'agit ici de l'affaire de Boeschepe.

"La situation, continue le correspondant du "Matin", est toujours aussi grave; les paysans des montagnes sont résolus à ne pas céder, et continuent à fortifier leurs villages (dans la Haute Loire).

Saugues présente aujourd'hui une animation extraordinaire. On dirait une ville assiégée. Ce ne sont que sonneries de clairons et de trompettes, roulements de tambours, piaffement de chevaux, bruits d'armes et cliquetis de sabres. Depuis une heure de l'après-midi, à chaque instant, des troupes arrivent, cavalerie, infanterie, gendarmes, sapeurs. Ce sont elles qui, demain matin, vont tenter l'approche des villages de Thoras et de Vazeilles.

Sommairement, je vous ai décrit les préparatifs de défense des habitants: routes minées et barricadées, bois gardés par des sentinelles armées, fosses creusées autour de l'église, provisions d'armes de toutes sortes.

Cet après-midi, l'huissier de Saugues, qui devait aller opérer un constat à Thoras, a dû rebrousser chemin. J'ai pu voir tout à l'heure un fabricant de cette dernière commune, homme calme et froid. Pourtant, il ne m'a pas dissimulé ses inquiétudes.

— Je connais là-haut, m'a-t-il dit, certains montagnards qui, persuadés qu'ils allaient périr demain, sont allés se confesser. Aujourd'hui, ils sont décidés à sacrifier leur vie plutôt que de laisser approcher les agents du gouvernement. Il faut donc, avec de telles gens, s'attendre aux pires extrémités.

J'ai eu l'occasion de parcourir hier soir une courte étude faite par un prêtre de la région sur le canton de Saugues pendant la "Révolution". Cette étude, fort sérieuse, est établie d'après des documents non fantaisistes. Eh bien! la résistance, alors, se présentait de la même façon, avec les mêmes moyens, d'après les mêmes méthodes et les mêmes traditions. On y retrouve les sentinelles postées sur les mamelons, les visages enduits de suie; on y retrouve les rocs roulés sur les chemins pour en empêcher l'accès, les fossés creusés autour des maisons et des églises; les communes qui sont aujourd'hui les centres de résistance l'étaient déjà à cette époque, et Vazeilles et Thoras se distinguèrent tout particulièrement.

A Tourcoing, les manifestations des catholiques ont amené des contre-manifestations, et des bagarres sérieuses se sont produites. Il y a eu plusieurs arrestations. Un manifestant catholique, nommé Ernest Joire, âgé de vingt et un ans, filateur, ayant tiré un coup de revolver, eût été lynché s'il n'avait été protégé par la police. Une femme a été arrêtée pour coups aux agents. Le receveur a été blessé par un projectile lancé par un catholique.

A Boeschepe (Pas-de-Calais), le curé a intimé l'ordre aux fonctionnaires et gendarmes de se retirer, et il a traité la force armée de: "brigands et de lâches"; il a ensuite violemment le commissaire spécial et le brigadier de gendarmerie; il a été arrêté, et le parquet de Montreuil a été avisé aussitôt.

A Giromagny (territoire de Belfort), un grand nombre d'ouvriers chômaient. Le tocsin sonnait à toute volée. Le curé a conseillé le calme, "afin qu'à deux pas de la frontière on ne puisse dire que la population était entrée en conflit avec l'armée". Malgré ces exhortations, la troupe dut disperser les manifestants.

\* \* \*

C'est à la suite de l'affaire de Boeschepe où il y eut meurtre d'un nommé Ghysel, qu'eut lieu l'interpellation de l'abbé Lemire, suivie de l'intervention de M. Ribot au nom de la droite et de M. Massé de l'extrême gauche, se coalisant avec M. Briand pour renverser le gouvernement.

Voilà bien un des coups les plus curieux de la politique française, telle que les partis l'entendent au Palais-Bourbon.

Ayant décidé d'afficher les discours de M. Briand socialiste, de M. Ribot progressiste, et de M. l'abbé Lemire catholique, la Chambre vote, par dessus le

marché l'affichage du discours de M. Dubief, ministre de l'intérieur. Après quoi elle renverse le ministère!!

\* \* \*

L'effondrement du cabinet Rouvier s'effectua à la suite d'une discussion violente, par bouts mais extrêmement relevée par ailleurs et dont MM. Lemire, Briand et Ribot, s'entendant pour l'occasion, firent les principaux frais. On vociféra à tue tête, les mots d'assassins, de voleur et de franc-maçon. M. Massé, socialiste, ayant dit: "M. Ribot, après avoir tout à l'heure regretté que le gouvernement n'ait pas négocié avec Rome avant la séparation", M. Jules Coutant l'interrompit en clamant: "Nous nous f... du Saint-Siège!!"

Je le disais, M. Rouvier eut pu se tirer d'affaire s'il l'eût voulu, mais il ne l'a pas voulu. Ceci est confirmé par nos échanges. M. Rouvier en avait assez et il s'est retiré de gaité de coeur de la présidence du conseil français.

\* \* \*

Personne non plus ne se doutait que M. Sarrien allait lui succéder et personne ne peut se convaincre qu'il va durer longtemps. Les paris allaient en faveur de M. Bourgeois, mais je suppose que le terrain n'est pas encore suffisamment déblayé, pour que ce grand bâtisseur de cabinets qui ne vivent pas, ait jugé sûr de prendre la barre du gouvernail.

\* \* \*

Nous n'avons rien à dire d'Algésiras, cette fois, à moins de répéter ce que nous écrivions dans notre dernière chronique. Le temps est au beau, aujourd'hui, le 26, demain il fera de la pluie, du vent, de la grêle, ce qu'il plaira au caprice de Guillaume II. "Annuit et nutu", etc. En attendant que la mise en scène se dégarnisse et que baisse le rideau, disons nous bien que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Ne désespérons pas de la paix cependant puisqu'au fond personne ne tient à se battre. La Russie a eu le temps de se ressaisir, Edouard VII de se consulter avec ses cousins d'Europe et il en possède un si grand nombre! et, la France ne pousse pas trop loin ses réclamations; enfin on s'entend mais on n'a pas encore trouvé la formule qui sauvera l'honneur protocolaire et permettra à tout ce monde de s'en aller tranquillement à ses petites affaires.

## A Rome

Un correspondant de "l'Echo de Paris", un des journaux les mieux renseignés que nous connaissons, écrit de Rome à la date du 4 mars:

Les manifestations de plus en plus graves qui se produisent en France à l'occasion des inventaires causent ici une profonde émotion. Il va sans dire qu'on les exploite comme un argument nouveau en faveur de la non-acceptation de la loi, car — font remarquer quelques-uns — si la simple opération des inventaires provoque une résistance pareille, qu'arriverait-il si les catholiques refusaient d'accepter la loi de séparation, s'ils obligeaient le gouvernement de les chasser de leurs quarante mille églises? Ne peut-on espérer que le gouvernement reculerait devant un soulèvement pareil, dont la force serait irrésistible? Tel est le langage qui se fait entendre jusque dans l'entourage immédiat du pape. Je ne juge pas les impressions et me borne à vous les signaler. Il est certain que les partisans de la résistance gagnent tous les jours du terrain. Un éminent catholique français qui occupe ici une haute position, me disait aujourd'hui: "Jusqu'à présent, j'ai été optimiste, j'ai toujours cru que le pape se prêterait à l'essai loyal, maintenant je commence à en douter."

Cette opinion, je le sais de bonne source, est partagée également par plusieurs membres du Sacré-Collège.

Dans tous les cas, au point où en sont les choses, personne ne peut prévoir quel sera le dernier mot du pape.

## En Russie

Malgré tout ce qu'en disent les rapports contradictoires de la presse associée et subventionnées par les intéressés juifs, les élections en Russie se sont faites sans désordre, en général, et avec un sens de liberté politique dont on pourrait s'étonner pour un pays d'autocratie séculaire.

L'empereur a promulgué, le 21, la constitution du Parlemest et si ce document n'est pas de nature à satisfaire les agitateurs c'est que la Révolution est insatiable. Plus on lui donne à manger plus elle se sent l'appétit de tout dévorer.

Un Parlement qui a juridiction législative sur les matières suivantes n'est pas précisément dénué d'autorité sur le gouvernement d'un pays; de fait par les cordons de la bourse que lui met en main le vote du budget il possède un plein contrôle sur le sort du pays:

- I. Questions ayant trait à la publication des lois, à leur amendement, suspension ou rappel indéfini;
- II. Le budget des ministres ou de l'Empire;
- III. Le rapport du contrôleur de l'Empire sur les appropriations et dépenses budgétaires;
- IV. Questions ayant trait à l'aliénation de propriétés d'Etat nécessitant l'autorisation de l'Empereur;
- V. Construction des voies ferrées d'Etat, discussion du coût;
- VI. Constitutions des compagnies par actions non couvertes par les lois actuellement existantes;
- VII. Questions soumises par l'Empereur à la Douma.